

La HACA élue à la vice-présidence du RIARC



La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) vient d'être élue à l'unanimité, à la vice-présidence du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC), pour la période 2019-2020. Cette élection a eu lieu en clôture de la 9ème édition de la Conférence des Instances de Régulation de la Communication d'Afrique (CIRCAF), abritée par la capitale camerounaise, Yaoundé, les 12, 13 et 14 décembre 2018. La HACA a été portée à la vice-présidence du RIARC, alors que la présidence sortante assumée par le régulateur du Ghana a passé le témoin au Conseil National de la Communication du Cameroun qui présidera ainsi aux destinées

du réseau pour la période 2019-2020. Suite à cette élection, la Présidente de la HACA, Latifa Akharbach s'est félicitée de la confiance et de la crédibilité dont jouit l'instance de régulation marocaine auprès de ses pairs africains et a assuré les membres du RIARC de l'engagement de cette dernière à accompagner et soutenir la nouvelle présidence camerounaise qui s'étalera sur les deux prochaines années. Tout en relevant que « *cette unanimité autour de la candidature de la HACA illustre la forte implication du régulateur audiovisuel marocain au sein de la plateforme continentale* », Akharbach a exprimé « la détermination de la HACA à mettre à profit son nouveau mandat pour oeuvrer au renforcement des relations du RIARC avec les réseaux de régulateurs issus d'autres sphères géographiques ou linguistiques comme le REFRAM (francophone) ou le Réseau des Instances de Régulation Méditerranéennes.

www.haca.ma